

Circuit Rapide Jeunes 74 CABE



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Article 1 : Présentation

Le Club d'Échecs du Bassin Annemassien, organise le samedi 24 octobre 2026, la première étape du Circuit Rapide Jeunes 74 à Annemasse (74).

Il se déroulera au complexe Martin Luther King, Rue du docteur Francis Baud, 74100 ANNEMASSE.

Pour les deux tournois, les joueurs doivent être licenciés A ou B pour la saison en cours à la Fédération Française des Échecs (FFE) ou avoir un code FIDE (différent du code FRA) d'une autre fédération reconnue par la Fédération Internationale des Échecs ;

- Tournoi Open : ouvert aux joueurs de la catégorie Petits-Poussins (U8) à Cadets (U18), homologué FFE et FIDE comptant pour le ELO rapide FIDE de novembre 2026 ;
- Tournoi -1100 : ouvert aux joueurs de la catégorie Petits-Poussins (U8) à Cadets (U18) ayant moins de 1100 elo, homologué FFE comptant pour le ELO rapide de novembre 2026 ;

Article 2 : Règles et Appariements

Les règles du Jeu sont celles de la FIDE adoptées par le 93ème Congrès de la FIDE qui s'est tenu à Chennai et entrées en vigueur le 1er janvier 2023.

Le tournoi se joue en 7 rondes. Les appariements se font au système Suisse intégral (Règles C.04.3).

Sont appariés à la 1ère ronde les joueurs ayant réglé leurs droits d'inscription et pointé sur place avant 10h30.

Le délai de forfait est de 10 minutes.

On considérera qu'un joueur absent sans en avoir notifié l'arbitre a abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables et avant que les prochains appariements aient été publiés. Les forfaits non justifiés seront signalés à la FFE pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.

Article 3 : Cadence de jeu

La cadence de jeu est de 12 minutes + 3 secondes par coup.

Le vainqueur apporte le résultat à la table d'arbitrage immédiatement après la partie. En cas d'égalité, le conducteur des blancs apporte ce résultat. Sans résultat à la fin de la ronde, le résultat pourra être compté comme double forfait.

Article 4 : Horaires des rondes

- Pointage avant 09h45
- Ronde 1 : 10h15
- Ronde 2 : 11h00
- Ronde 3 : 11h45
- Pause : 12h30 – 13h50
- Ronde 4 : 14h00
- Ronde 5 : 14h45
- Ronde 6 : 15h30
- Ronde 7 : 16h15
- Remise des prix : 17h00

Article 5 : Droits d'inscription

Réservation en ligne : [Formulaire d'inscription en ligne](#)

Aucune inscription ne sera prise sur place sauf dérogation de l'organisateur. Clôture des inscriptions le vendredi 23 octobre à 20h00.

Frais d'inscription :

- Frais d'inscription Jeunes : 10€ ;
- Les joueurs ne disposant pas d'une licence B peuvent contacter l'organisateur ou un autre club pour en obtenir une avant le début du tournoi.

Article 6 : Classement et départages

Le classement est établi au nombre de points suivant le barème :

- Gain = 1 point ;
- Nul = ½ point ;
- Perte = 0 point.

En cas d'égalité, les départages suivants seront appliqués :

1. Bucholz Tronqué 1;
2. Bucholz;
3. Sonneborn-Berger;
4. Scores cumulés;
5. Confrontation directe

« Pour le calcul du Buchholz dans le cadre de parties non jouées, en accord avec l'article C07-16.6, le calcul du score ajusté est effectué suivant les préconisations de la FIDE antérieures à 2023. »

Article 7 : Prix

1^{er} 100€

2^{ème} 70€

3^{ème} 50€

Prix par catégorie (U8, U10, U12, U14, U16, U18) 10€

Prix féminin 10€

Les prix sont distribués à la place réelle après départage. Coupes pour les trois premiers et les premiers de chaque catégorie.

Les prix ne sont pas cumulables. Tout joueur absent à la remise des prix renonce à son prix.

Article 8 : Organisation et arbitrage

Responsable de l'organisation	VIEULES Jocelyn, Président du CABE
Arbitre principal	WLASSEWITCH Sylvain, Arbitre International

Article 9 : Jury d'appel

En cas de désaccord avec une décision de l'arbitre, tout joueur peut saisir le jury d'appel. Il doit cependant continuer la partie en suivant les directives de l'arbitre, puis rédiger une demande écrite d'appel.

Le jury d'appel est composé au cours de la première ronde, sa composition est affichée dans la salle du tournoi.

Elle est composée de deux membres de l'organisation et d'un arbitre.

Article 10 : Règles spécifiques

L'article A.5 de l'annexe A (Parties en cadence rapide) de la FIDE s'applique pour l'intégralité de la compétition.

Dès la fin d'une partie, les joueurs sont considérés comme des spectateurs. Ils devront dès lors quitter l'air de jeu et sont conviés à la salle de conférence.

Article 11 : Conduite des joueurs

Les joueurs sont tenus de respecter la Charte des joueurs et joueuses d'Échecs de la FFE et le code de l'éthique de la FIDE sous peine de sanctions.

Le lieu de compétition comprend la « zone de jeu », les toilettes, la zone fumeur, la salle d'analyse et la zone buvette ainsi que tout autre endroit désigné par l'arbitre. La « zone de jeu » est définie comme l'endroit où se tiennent les parties de la compétition. Un joueur au trait ne peut pas quitter la « zone de jeu » sans autorisation de l'arbitre.

Les conversations et lectures suspectes sur des parties en cours sont interdites sur le lieu de compétition.

Les analyses et parties amicales sont interdites dans la « zone de jeu ». Les repas doivent se prendre à l'extérieur de l'aire de jeu.

Les téléphones et autres appareils électroniques de communication doivent être éteints et laissés dans un sac ou manteau. Un joueur possédant ce type d'appareil sur lui pendant sa partie sera sanctionné par la perte de la partie.

Il est strictement interdit de fumer et de vapoter sur le lieu de compétition, hormis dans la zone fumeur à l'extérieur.

Chaque participant est susceptible d'apparaître sur une photographie publiée dans la presse ou sur Internet. En cas de refus, merci de bien nous le spécifier par avance.

Une tenue correcte est exigée sur le lieu de compétition.

Tout contrevenant peut recevoir un avertissement oral.

Article 12 : Divers

Tous les participants s'engagent à respecter le règlement intérieur du tournoi.

L'arbitre principal

Sylvain WLASSEWITCH

L'organisateur

Jocelyn VIEULES